

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PETITE GROSNE

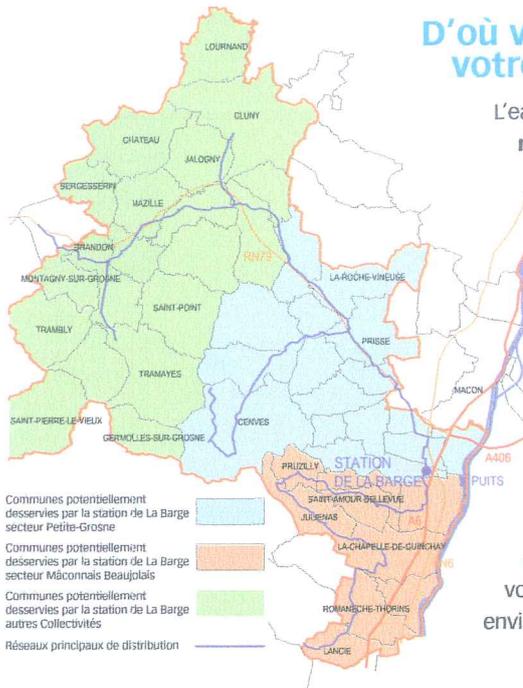
## TOUT CE QUE VOUS SOUHAITEZ SAVOIR SUR L'EAU



En 1975, le Syndicat de la Petite Grosne et le Syndicat du Mâconnais Beaujolais ont constitué un syndicat d'eau potable pour répondre aux besoins des habitants du sud mâconnais : **le Syndicat d'Adduction d'Eau de Saône Grosne.**

### D'où vient votre eau ?

L'eau est issue de la **nappe alluviale de la Saône**, puisée au nord-est de la commune de Crèches-sur-Saône. Cette ressource en eau est abondante. Elle permet d'alimenter en eau potable les syndicats de la Petite Grosne et du Mâconnais Beaujolais et aussi des collectivités voisines du Clunisois, soit environ 30 000 habitants.



### Du manganèse dans l'eau

Le **manganèse est naturellement présent** dans les graviers et les sables de la nappe alluviale de la Saône. Depuis 2000, les conditions physico-chimiques de la nappe alluviale ont changé et le manganèse s'est dissout dans l'eau. Avant d'arriver à votre robinet, l'eau parcourt du chemin dans les tuyaux. Dans ces tuyaux, l'eau s'oxygène et le manganèse dissout devient solide. Il prend alors une couleur marron-noire. C'est pour cette raison qu'au robinet, l'eau est parfois colorée et trouble. Malgré son aspect, **l'eau ne présente pas de risque sanitaire.**

### Comment lutter contre le manganèse ?

Le Syndicat d'Adduction d'Eau de Saône Grosne a choisi d'installer un **traitement adapté pour réduire le taux de manganèse dans l'eau** : l'oxydation catalytique sur dioxyde de manganèse. Depuis le 28 juillet 2014, **ces nouveaux équipements de traitement sont en service au sein de l'usine de production d'eau potable de La Barge**, dont Lyonnaise des Eaux, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT est le gestionnaire.

Ce nouveau traitement permet de produire une eau avec un taux de manganèse extrêmement faible (moins de 10 microgrammes/l alors que la norme est à 50 microgrammes/l) et de traiter 500 m<sup>3</sup>/h, soit 7 000 m<sup>3</sup>/j en moyenne.

### Des purges pour nettoyer le manganèse dans les tuyaux

Le manganèse déposé sur les parois des tuyaux depuis 15 ans mettra plusieurs années à se résorber. **Pour accélérer le nettoyage**, des purges récurrentes seront réalisées dès le printemps par les équipes de Lyonnaise des Eaux. Localement, ces purges pourront provoquer un phénomène d'eau trouble mais sans risque sanitaire.

**Le Syndicat de la Petite Grosne et son délégataire Lyonnaise des Eaux mettent tout en œuvre pour vous assurer une eau en quantité (11 000 m<sup>3</sup> par jour en période de pointe) et en qualité 24h/24.**

Si vous rencontrez des problèmes, contactez le Service Clients de Lyonnaise des Eaux au 0 977 409 443 (appel non surtaxé).



# A PRODUIT LOCAL, PRIX LOCAL !



En France, chaque commune a en charge les services publics de l'eau et de l'assainissement sur son territoire. Ces services peuvent être délégués à un syndicat intercommunal. A ce titre, c'est lui qui décide du niveau d'équipement et qui vote le prix de l'eau (à l'exception des taxes et redevances qui sont fixées par l'Etat). Des différences existent ainsi d'une collectivité à l'autre en fonction des conditions locales (relief, dispersion de l'habitat, ressources...) ou du niveau des investissements déjà réalisés. La qualité de service que chaque collectivité déploie pour la distribution d'eau a naturellement un impact sur le prix.

## Un service = un prix

Vous l'avez découvert à travers ce document, le Syndicat de la Petite Grosne a engagé un programme important pour vous assurer une alimentation en eau de qualité tout en préservant la santé publique et l'environnement.

## Evolution du prix d'un mètre cube d'eau (hors taxes et redevances)\*



\*consommation moyenne par ménage sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an.

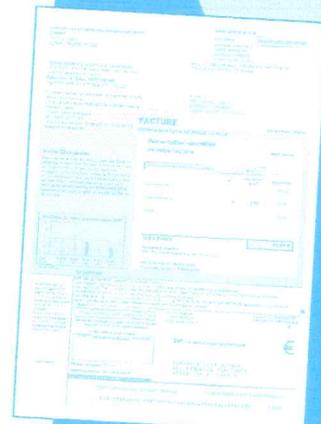
## Que comprend le prix de l'eau ?

Sur 1 m<sup>3</sup> d'eau (1000 litres) au prix de 2,49 euros TTC :



## Concrètement, cela représente quoi ?

Sur le territoire du Syndicat de la Petite Grosne, le **budget de l'eau** pour l'ensemble des besoins quotidiens (toilette, cuisine, sanitaires, boisson...) **d'une famille de 4 personnes** est de l'ordre de **2,49 euros TTC par m<sup>3</sup> soit 0,82 euro par jour\***, soit l'équivalent d'une baguette de pain ou d'un timbre poste.



**Lettre d'information sur le service public de l'eau du Syndicat de la Petite Grosne** réalisée en collaboration avec Lyonnaise des Eaux. Directeur de publication : Dominique Jobard. Mise en page et impression : Digital Concept. Crédits photos : Lyonnaise des Eaux. Mars 2015.

